

<p>Du 17 juin midi au 13 juillet midi</p>	<p><b>Saisie des vœux sur Sial</b></p> <p><b>Dépôt de l'attestation d'inscription en M1 en 2019-2020</b></p> <p><b>Transmission des pièces justificatives et/ou relatives aux modalités particulières de réalisation du stage (récapitulatif en annexe F)</b></p>
<p>30 juin 2020</p>	<p>Date limite de <b>mariage ou PACS</b>, pour les lauréats qui sollicitent une affectation au titre du rapprochement de conjoints ou souhaitant être affectés dans une même académie</p>
<p>A partir de la deuxième quinzaine du mois de juillet (selon les disciplines)</p>	<p><b>Résultats d'affectation</b> sur Sial rubrique : « Affectations »</p>
<p>Dès les résultats des affectations en académie</p>	<p>Envoi des <b>pièces justificatives à l'académie d'affectation</b> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rapprochement de conjoints ;</li> <li>• Autorité parentale conjointe ;</li> <li>• Situation de parent isolé ;</li> <li>• Affectations conjointes de deux lauréats ;</li> <li>• Affectation en département d'outre-mer ;</li> <li>• Inscription en M2, titres, diplômes et certificats exigés à la nomination.</li> </ul>
<p>Au plus tard le 15 septembre 2020</p>	<p>Date limite d'envoi du <b>certificat du médecin</b> agréé, attestant la compatibilité du <b>handicap</b> avec les fonctions exercées pour les travailleurs handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi</p>
<p>1er novembre 2020</p>	<p>Date limite d'envoi du contrat d'engagement pour les candidats à un poste de <b>doctorant contractuel ou d'Ater.</b></p>